



ARYAN SERVICES

Association Loi 1901

Aide à domicile

CHARTRE DE QUALITE

L'élaboration, et la signature de la présente charte par un nouveau partenaire, s'inscrivent dans une démarche de promotion et de défense des intérêts des familles et des personnes.

I – NOTRE ASSOCIATION

Notre association, ARYAN SERVICES, a été créée en 2004 à Ivry S/ Seine, pour valoriser le savoir-faire des aides familiaux, modéliser les techniques et les méthodes de l'association, créer des emplois, et contribuer à leur professionnalisation.

II – NOS ACTIVITES

Nous développons les services d'aide à domicile suivants :

- Maintien à domicile et accompagnement des personnes âgées et/ou dépendantes,
- Maintien à domicile et accompagnement des personnes handicapées,
- Activités ménagères.

III – NOS VALEURS, NOS VOLONTES

Les valeurs et les volontés essentielles défendues par notre association sont les suivantes :

- Répondre aux besoins d'aide à domicile des familles dans le respect de leurs habitudes et de leurs modes de vie,
- Anticiper et s'adapter aux mutations économiques et sociales,
- Promouvoir une aide personnalisée et qualifiée à la personne par un contact de proximité,
- Développer la formation professionnelle des salariées, en général,
- S'engager sur la qualité du service rendu, la transparence des coûts de la prestation.

Notre développement s'organise autour des trois grands principes:

- La promotion de l'aide à domicile,

Siège social : 17, Rue Michelet 94200 Ivry Sur Seine
Tél : 01.49.60.87.19 fax : 01.49.60.98.07
Siret : 478 249 121 00029 code APE : 853J
Agrément qualité : 2007-2-94-01

- La professionnalisation du personnel,
- La création d'emplois de proximité.

La promotion de l'aide à domicile

- La promotion de la qualité de l'offre, la transparence et la standardisation de la tarification,
- La création d'une branche professionnelle relative aux nouveaux métiers d'aide à domicile.

La professionnalisation du personnel

- La conception des services dans une approche globale de l'aide à la personne,
- La validation et la reconnaissance des métiers dans une démarche prospective d'adaptation constante aux besoins.

La création d'emplois de proximité

- Développer des emplois dans la perspective de la formation professionnelle et le respect de la Convention Collective des Employés de Maison,
- Mettre en relation un demandeur d'emploi avec une demande locale de proximité.

IV – CONCLUSION

Tout partenaire qui souhaite s'impliquer avec nous, à quelque niveau que ce soit, dans une réalisation locale concernant les services de proximité d'aide à la personne, doit s'engager à respecter nos valeurs.

Le.....à...Ivry S/ seine

ARYAN SERVICES

Nom et signature

Gh. SHAFIEI

Directrice